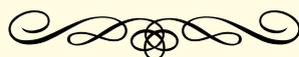




# IL ETAIT UNE FOY

LE JOURNAL DE SAINTÉ-FOY-DE-PEYROLIÈRES

Novembre  
2015  
N°30



## LA RICHESSE DE SAINTÉ-FOY

# Conserver le passé et construire l'avenir

*Un comité du Patrimoine de Sainte-Foy vient d'être créé à Sainte-Foy. Certains de ses membres œuvrent déjà depuis pas mal de temps pour recenser et valoriser notre patrimoine communal, mais l'existence officielle du comité lui permettra de donner vie à ses projets.*

### Le patrimoine pourquoi ?

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés, et que nous devons transmettre intact ou augmenté aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer un patrimoine pour demain. On dépasse donc largement la propriété personnelle. Il relève du bien public et du bien commun.

### Le patrimoine c'est quoi ?

Le patrimoine culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association...), soit à une entité publique (commune, département, région, pays...). Cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, soit de façon exceptionnelle (comme les Journées européennes du patrimoine qui ont lieu un weekend au mois de septembre), soit de façon régulière (château, musée, église...), gratuitement ou en payant. Le patrimoine dit « matériel » est surtout constitué des paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques et géologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti...). Le patrimoine dit « immatériel » peut revêtir différentes formes : chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives...

### Qui est le comité du patrimoine ?

Un groupe de conseillers municipaux et de Foyens qui s'est constitué en juin 2015. Désireux de mettre en valeur le patrimoine local, leur première tâche a été de proposer deux visites guidées du village le dimanche

20 septembre lors des journées européennes du patrimoine. Pour cette première, plus de 100 personnes ont fait le déplacement !

### Quels sont les projets ?

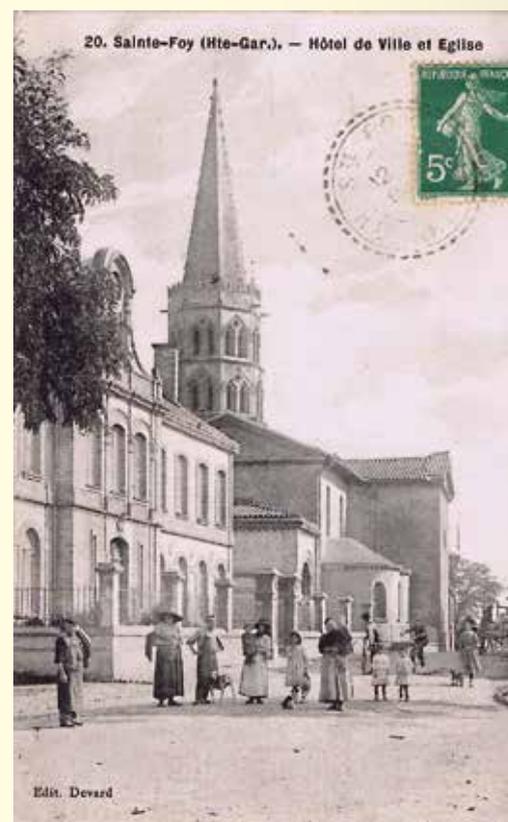
Inventorier le patrimoine local : bâtiments publics ou privés, documents (cartes postales, lettres), objets, témoignages, ...

Engager un plan de restauration (si possible) avec : appel aux dons via l'Association Patrimoine Salvétat (APS) qui s'occupe actuellement de la restauration de la chapelle Ste Anne à la Salvétat de Sainte-Foy ; recherche de mécénats et de toutes autres formes de dons et subventions ; organisation de manifestations ponctuelles pour collecter des fonds ; restauration par des entreprises mais aussi par des bénévoles.

Mettre en valeur notre patrimoine à travers : Les Journées Européennes du Patrimoine, la création de circuits à thème, un projet autour de la guerre de 14-18 avec une manifestation en novembre 2018, une édition de livre(s) sur Sainte-Foy y compris pour les enfants et des expositions.

### Comment aider le comité ?

Si vous avez des documents, objets, témoignages ou même bâtiment privé que vous voudriez bien inclure dans cet inventaire ou si vous voulez rejoindre le comité en temps



que bénévole (il recrute !), merci de compléter le document joint à ce journal et le retourner au secrétariat de la mairie de Sainte-Foy. Un membre du comité vous contactera.

**Grace à la mobilisation de chacun, nous pourrions continuer à valoriser le patrimoine qui est le nôtre.**

*Dans votre journal de novembre*

### Enfance - P2, 3

Une école qui a bien changé

### PLU - P4

Avis d'enquête publique

### Terrain de grand jeu - P5

Première étape vers un second terrain



## EDITO

Bonjour à tous,  
Nous sommes  
capables

de nous mobiliser contre la barbarie. Nous l'avons montré au niveau national comme au niveau local au début de cette année.

Nous vivons aujourd'hui 100 ans après la guerre de 14-18. Nous avons certes connu d'autres guerres depuis, mais nous ne devons pas oublier ce que nos aînés ont enduré pour que nous puissions vivre en paix dans un environnement privilégié.

100 ans c'est beaucoup et peu à la fois. Notre mobilisation, notre devoir de mémoire et notre reconnaissance ne doivent pas s'atténuer avec le temps. Notre rôle d'élus auprès des associations des anciens combattants est de vous solliciter pour que nous puissions traverser le temps en alertant les plus jeunes des dangers et des conséquences dévastatrices que provoquent les conflits.

Comme vous l'avez découvert au travers des articles du bulletin municipal, nous souhaitons partager pour les plus anciens et découvrir pour les plus jeunes la réalité du quotidien dans notre commune il y a 100 ans. Chaque année, nous nous retrouvons lors de la commémoration de l'armistice de la « grande guerre » pour honorer les 47 foyens morts pour la France. Nous nous rassemblons aussi pour nous rendre compte de tout le bonheur que nous avons de vivre ensemble et en paix.

Je souhaite que cette année, nous soyons encore plus nombreux pour ce temps fort de notre commune.

Rendez-vous samedi 14 novembre à 10h45 devant la mairie.

Votre Maire,  
François Vives

## 50 ANNÉES D'ÉVOLUTION

# Une école qui a bien changé...

*Nombreux sont ceux qui entrent à l'accueil de la mairie et se souviennent y avoir vécu leurs jeunes années scolaires. « A l'époque, le poêle à bois se trouvait ici et l'on allait chercher le bois à l'extérieur à tour de rôle - ou au gré des punitions – pour chauffer la classe ».*

La croissance de l'école de Sainte-Foy a suivi l'évolution de la population du village. Dans les années 60 et 70 les services de la mairie se trouvaient à l'étage, comme le logement des enseignants. L'école élémentaire (il n'y avait pas d'école maternelle à l'époque) c'était alors deux classes bordant le hall de la mairie : à gauche la classe des petits, à droite la classe des grands.

Et les « petits » sont devenus tellement nombreux qu'il a fallu créer une classe maternelle au début des années 80... Alors l'école a investi l'étage de la mairie. L'ancien appartement de fonction a accueilli la classe des grands, la classe des CP-CE1 a déménagé sur le côté droit du hall et la classe maternelle a pris sa place à gauche.

Mais les effectifs continuaient de croître et il a fallu envisager la construction d'une nouvelle école. Et c'est finalement sur l'ancien presbytère de la commune - l'actuelle école élémentaire - que le choix d'accueillir l'école primaire s'est porté.

A la rentrée de 1988, les classes élémentaires ont pu occuper le rez-de-chaussée du bâtiment pendant que la classe maternelle restait « à la mairie ». Les années suivantes ont vu la création d'une troisième classe élémentaire, puis d'une seconde classe maternelle ainsi est née l'institution officielle « école maternelle » à Sainte-Foy.



Les deux écoles se partageaient le bâtiment de l'ancien presbytère : maternelle en bas, classes élémentaires à l'étage. L'évolution démographique des années 90 a nécessité la création d'une classe élémentaire supplémentaire. La salle à droite du hall de la mairie a donc à nouveau accueilli des élèves, en attendant qu'un préfabriqué soit monté dans la cour.

Au début des années 2000, les effectifs croissants de la maternelle ont imposé la créa-

tion d'une école permettant l'accueil de trois, puis quatre classes. Dans le même temps l'école élémentaire récupérait les classes du rez-de-chaussée et l'ancienne salle de cantine pour recevoir les élèves de ses sept classes...

Dans les années à venir gageons que l'accueil des écoliers de Sainte-Foy changera encore et que l'on oubliera qu'à la mairie, avant d'être la salle du conseil municipal, cet endroit était une salle de classe !...

### TRAVAUX DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

L'Association du Patrimoine de la Salvétat (APS) a pris en charge la rénovation de la croix se trouvant sur la place de la Salvétat. Cette restauration a débuté en octobre. Les fonds proviennent exclusivement de la participation des visiteurs lors des manifestations de l'association. Ainsi, les bénéfices du loto du 8 novembre et du concert du 6 décembre prochains seront entièrement réinvestis

pour la restauration de la chapelle.

Une nouvelle campagne d'appel aux dons est lancée. L'on peut donner soit avec le formulaire de souscription joint au bulletin municipal, soit sur le site de la fondation du patrimoine [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) - dans votre région. (Rappel : les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt).  
Merci à tous pour votre soutien !

## Crèche et école élémentaire

# Deux nouvelles directrices



L'équipe de la crèche, de gauche à droite : Christel, Julie, Virginie, Amandine, Sophie, Johanna, Virginie, Pascal et Sabrina.

Sophie CHAMAS est la nouvelle directrice de la crèche «le Chaudron Magique» depuis le 17 août dernier. Souriante et motivée, elle a plein d'idées en tête pour maintenir un accueil de qualité pour nos enfants dans un climat de bienveillance. Sophie vit à Sainte-Foy depuis 4 ans. Elle connaît la

crèche, les locaux et l'équipe en tant que maman car son plus jeune fils la fréquentait depuis l'ouverture.

Forte de ses expériences professionnelles dans différents lieux d'accueil des enfants (halte garderie en zone sensible, crèche familiale, crèche associative, lieu

d'accueil mère-enfant), Sophie souligne l'importance du professionnalisme et de la transparence dans le fonctionnement. Elle esquisse brièvement les différents projets pour l'année à venir dont un autour des photos des enfants, un projet de temps de chansons à partager, des sorties à la bibliothèque, des projets communs avec le relais d'assistantes maternelles (RAM) et l'école maternelle, le maintien des intervenants extérieurs pour l'atelier d'éveil musical et l'atelier marionnette. Un spectacle de Noël est aussi prévu.

Emilie RAGOT est la nouvelle directrice de l'école élémentaire Jules Ferry. Enseignante depuis 10 ans, elle a d'abord exercé en région parisienne avant d'obtenir sa mutation en Haute-Garonne pour rapprochement familial.

Depuis trois ans, Emilie a donc pu rejoindre notre département et a successivement enseigné à Villeneuve-Tolosane, à Toulouse-Mirail puis à Tournefeuille. Elle décrit son parcours comme riche et enrichissant. Son projet professionnel est de rester longtemps sur la commune.

Outre notre nouvelle directrice, l'équipe enseignante de l'élémentaire compte aussi six adjoints qui se répartissent un total de 190 élèves.



## Quelle chance !

# Le tour du monde matin et soir

**Le temps périscolaire de nos enfants est encadré par les animateurs de l'ALAE qui ont concocté un programme en cohérence avec le projet Mille visages lancé par l'association des parents d'élèves en avril dernier.**

Les activités prévues pour nos chers enfants sur le temps ALAE, s'articuleront autour du continent américain jusqu'en décembre, autour du continent africain au 2ème trimestre puis de l'Eurasie au 3ème trimestre. De quoi apprendre tout en s'amusant.

De nouvelles activités seront aussi proposées telles que Capoeira, zumba, dodge ball, bowling ou cerceau musical par exemple pour les petits, ... qui complètent les traditionnelles réalisations de déco de Halloween ou de Noël. Les séances à la Ludothèque sont également très appréciées des enfants.

Des intervenants extérieurs apporteront leur expertise, comme l'an dernier, pour l'éveil musical, le théâtre voire le piano.

Tous les 2 mois environ, une

commission composée des élus en charge des affaires scolaires, des agents municipaux concernés, du directeur de l'ALAE, des enseignants et des délégués des parents d'élèves a lieu pour définir ce qui est mis en place sur chaque période (les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur le site Internet de la mairie - rubrique Scolarité).

Tous les bénévoles ou associations ayant des idées pour proposer des activités peuvent s'adresser en mairie.

### Que faisons-nous pour nos enfants sur le territoire du Savès ?

Le Plan Education Du Territoire (PEDT) lancé cette année par et sur la Communauté de Communes du Savès permet de répondre à cette question et surtout d'envisager l'avenir. A partir d'une étude réalisée par un cabinet extérieur et des concertations entre les différents acteurs du territoire intervenant auprès des enfants, les améliorations à apporter se précisent et des projets se dessinent. La dernière réunion s'est tenue sur Sainte-Foy fin septembre et a permis un échange riche centré sur les rythmes de l'enfant et leur optimisation.



ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

### Au fil de l'eau

#### Qu'est-ce que je sais vraiment ?

Où se trouvent le plus grand barrage du monde et le lac le plus profond du monde ?

Quel pays à le moins d'eau douce disponible ?

Quelle est l'une des particularités de la Garonne ?

Pourquoi l'eau change-t-elle d'état ?

L'eau du robinet a un goût de chlore que puis-je faire ?

Toutes les réponses à ces questions et à beaucoup d'autres étaient données sur de grands panneaux illustrés au rez-de-chaussée de la mairie en octobre. Cette exposition ludique faite au départ pour les collégiens est très instructive (et pas seulement pour eux !!!). Le « clou du spectacle » : une maquette lumineuse présentant le cycle de l'eau de la station de captage à la station d'épuration.

**A ne pas manquer !  
En mairie du 23 février  
au 4 mars 2016**

## Plan local d'urbanisme (PLU)

## La Loi ALUR oblige à une modification

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi « ALUR » a abrogé le coefficient d'occupation des sols (COS) et la superficie minimale des constructions avec effet immédiat.

Les dispositions règlementaires restantes ne permettent plus de garantir le maintien des formes urbaines initialement recherchées dans le cadre du PLU. Le risque est donc l'émergence d'une densification non maîtrisée en incohérence avec la capacité des réseaux et équipements. La commune a donc décidé de lancer une procédure de Modification de son PLU afin de mettre en place de nouvelles dispositions règlementaires permettant d'assurer une urbanisation respectueuse des caractéristiques de son territoire.

**Important : Cette modification n'aura aucun impact sur la dé-**

**limitation des zones urbaines, les demandes relatives au classement des zones agricoles (A) ou urbanisables (U) ne seront pas prises en compte lors de cette modification.**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

La procédure d'enquête publique débutera le 2 novembre à 9h et prendra fin le 4 décembre. Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Toulouse tiendra 4 permanences en Mairie sur la durée de l'enquête : mercredi 4 novembre de 14 à 17h, samedi 14 novembre de 9 à 12h, jeudi 19 novembre de 9 à 12h et mardi 1<sup>er</sup>



décembre de 14 à 17h.

Les rencontres se feront sans rendez-vous. Vous pouvez également adresser des courriers en précisant bien « à l'intention de Mme FAURE, commissaire enquêteur procédure modification PLU » par mail à l'adresse : [mairie@saint-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@saint-foy-de-peyrolieres.fr) ou par courrier à Mairie 2, Av.8 mai 1945 - 31470 Sainte-Foy de Peyrolières, uniquement pendant la durée de l'enquête, ils ne seront plus acceptés après le 4 décembre à 12h.

Le dossier sera consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles et sur le site Internet de la commune.

## La station d'épuration

## Un chantier exemplaire freiné par des actes de vandalisme

La station d'épuration fonctionne depuis mi-octobre grâce au travail soutenu des intervenants et malgré des vols de câbles, de matériels divers et des dégradations sur les portes commis début juillet, qui ont entraîné 3 semaines de décalage dans la réalisation des travaux et 20 000 € dégâts.

La station est conçue pour déclencher des alarmes vers le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) au moindre dysfonctionnement et des systèmes de mesure permettent d'enregistrer les volumes traités et rejetés. Lors de l'inauguration nous aurons un premier bilan à vous présenter après quelques mois de fonctionnement.

Synchronisée avec la mise en route de la nouvelle station, une exposition sur l'eau et sur le fonctionnement du réseau d'eau (avec maquette interactive) s'est tenue à la mairie.

Cette exposition est prêtée par le Syndicat Mixte pour l'Étude et la Protection de l'Environnement. La visite est gratuite aux



heures d'ouverture de la mairie. Les explications techniques et économiques seront communiquées lors de l'inauguration de la station qui sera accompagnée d'une réunion d'informations à la salle des fêtes au premier

trimestre 2016. Fin septembre, les élus ont visité la station avec M.Gambino et M.Boitier du SMEA qui assurent le suivi du chantier et de l'exploitation des deux stations d'épuration de la commune.

## Numéros

## La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte soir et WE :

06 37 64 56 23

Courriel : [mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

Site : [www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au mercredi 14h-

18h Jeudi 8h30-12h et

14h-18h Vendredi 8h30-

12h et 14h-17h Samedi

8h30-12h

**Ecole maternelle :**

Tél. : 05 61 91 97 89

**Ecole élémentaire :**

Tél. : 05 61 91 66 50

**Restauration Scolaire :**

Tél. : 05 62 23 83 35

**ALAE :** Tél. : 05 61 91 44 14**Ludothèque :**

Tél. : 05 61 91 73 09

**Location de salles :**

Tél. : 05 61 91 73 09

## Autres numéros

**La Poste :** 05 61 91 49 56

**CCAS Sainte-Foy :**

Tél. : 05 61 91 73 09

**Service Action Sociale**

**CCS :** Tél. : 09 72 21 36 29

**Pôle Petite Enfance CCS :**

Tél. : 05 61 91 91 81

**Crèche de Sainte-Foy :** le

[chaudronmagique@people-and-baby.com](mailto:chaudronmagique@people-and-baby.com)

**Relais assistantes mater-**

**nelles :** Tél. : 06 13 66 45 98

**Pôle Emploi :** 39 49 ou

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Assistante sociale :**

05 61 91 71 64

## Urgences

**Samu :** 15

**Allo Docteur :** 3966

**Pompiers :** 18

**Gendarmerie :** 17

**ErDF :** 09 726 750 31

**GrDF :** 0 800 473 333

**Syndicat Intercommunal**

**des Eaux des Coteaux du**

**Touch :** 05 61 56 00 00

**Centre anti-poison :**

05 61 77 74 47

**Enfance maltraitée :** 119

**Allo -maltraitances :** 3977

**Violences conjugales :**

3919



## Terrain de grand jeu

# 1<sup>ère</sup> étape vers un second terrain

Un aménagement attendu depuis longtemps par nos sportifs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Communauté de Communes du Savès (CCS) a ajouté une nouvelle compétence à son périmètre : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Il faut comprendre par-là : les terrains dits de « grand jeu », dédiés à la pratique du football et du rugby,

les terrains d'entraînement, les vestiaires, les tribunes et les clubs houses...

Dès 2014, le stade a été entretenu par la CCSavès : des travaux de mise aux normes ont été effectués, comme le changement des bancs de touches. Cet été, une opération de rénovation du terrain a été réalisée.

Malgré tout, le terrain est très

occupé et un second terrain devrait voir le jour.

Lors du conseil municipal du 9 juin, le conseil a décidé à l'unanimité d'acquérir une parcelle de 2,3 hectares bordant le terrain de sport actuel. L'acquisition du foncier est la première condition pour que la CCSavès puisse envisager l'investissement correspondant

à la construction d'un terrain de grand jeu. La commune est donc devenue propriétaire de ce terrain par acte notarié signé le jeudi 5 septembre dernier.

Comme pour la crèche, la commune cèdera le foncier à la CCSavès pour l'aménagement d'un terrain de grand jeu à Sainte-Foy. Le conseil communautaire a dernièrement validé le projet.



Terrain acquis par la municipalité d'une superficie de 2 hectares 33 ares conformément au plan local d'urbanisme

### Principales délibérations

#### Conseil municipal du 15 septembre 2015

- Reclassement en l'état de délaissé de la section de la route départementale 632 dans le domaine public communal
- Les demandes de subventions suivantes ont été approuvées : Réfection des façades de l'église de la Salvat et d'une partie des sols de l'église du village, acquisition d'un camion pour le service technique, réfection du chemin piétonnier de l'école élémentaire (réserve parlementaire)
- Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe
- Adhésion au groupement de commande de la CCSavès pour la réalisation de diagnostic d'accessibilité et l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée
- Modification des statuts de la CCSavès concernant l'extension des compétences facultatives à « animation et coordination des activités périscolaires sur le territoire communautaire »

Consultez toutes les délibérations sur le site [www.sainte-foy-de-peyrolles.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolles.fr) à la rubrique Publications et réglementations

## Rester attentif

# Organisation territoriale de la République

Communauté de communes, regroupement ou pas ?

La Loi n°2015-991 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe a été adoptée le 16 juillet 2015. Elle vise entre autres à renforcer les intercommunalités. Le seuil de 15 000 habitants a été retenu pour constituer une communauté de communes.

Nous faisons partie avec 17 autres communes de la Communauté de Communes du Savès, qui regroupe 16141 habitants. Nous pourrions donc rester sur le périmètre de notre territoire. Cependant, nous sommes voi-

sins avec trois communautés qui n'atteignent pas ce seuil.

Une fusion sur le mode du volontariat ou bien imposée par les services de l'état nous entrainerait dans une période de reconfiguration « administrative » au détriment de l'avancement des projets que nous souhaitons développer.

Nous vous informerons régulièrement de la suite de ce dossier soit au travers de notre bulletin municipal soit dans le journal de la CCS.



### Etat civil

Du 21 juin au 15 octobre 2015

#### Naissances

LAPEZE Louis  
OLIVENCIA Tya

#### Mariages

PHAM Estelle et ROMITI Thibaut  
BONTEMPS-TRILLON Marie et PERRIN Stéphane

#### Décès

BONNEMAISON Maurice  
LAURENS Jacqueline  
CLERMON Paul  
COLLINET Robert  
PERES Robert  
LABIT née BERGONZI Monique  
JIMENEZ Edouard  
TAUREL Lucien

## L'EHPAD l'Albergue en mouvement

# Une première et une dernière...

**La première** kermesse de l'EHPAD l'Albergue a eu lieu le 26 septembre. Cette manifestation est complémentaire aux rencontres intergénérationnelles entre les résidents de l'EHPAD, les seniors et les enfants des écoles.

L'énergie des animatrices de l'Albergue, la contribution du CCAS de la commune ainsi que les actions menées par les services administratif et technique ont permis une totale réussite de cet après-midi. C'est dans la bonne humeur que tous ont profité des stands proposés (chamboule tout, jeu de l'âne, dominos et vente d'objets créatifs confectionnés par les résidents). La

kermesse s'est clôturée par une tombola qui a fait des heureux.

**La dernière** journée pour Nathalie BOUTTE, directrice de l'EHPAD l'Albergue depuis juillet 2011 était le 31 Octobre. Elle connaissait bien cet établissement puisqu'elle a occupé successivement depuis l'an 2000, les postes d'assistante de direction et de directrice adjointe. Tout au long de ces années, elle a transformé en profondeur l'EHPAD l'Albergue géré par l'association résilience Occitanie RESO. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste. (Nous n'avons pas le nom de son successeur à l'heure où nous imprimons).



EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

## Changement de propriétaire

# Auto Service Christophe Ste Foy

Christophe ARDENNE, propriétaire du garage automobile « Auto Service Christophe » situé route de Toulouse passe la main à Vincent COLOMBIES.

Vincent, salarié du garage Auto Service depuis 2007, a donc décidé de reprendre courageusement les rênes de l'entreprise avec un jeune employé et un stagiaire. Suite aux conséquences dévastatrices de l'explosion d'AZF sur son établissement scolaire Toulousain, Vincent est arrivé à Sainte-Foy comme stagiaire en 2002. Il a débuté un long apprentissage auprès du précédent propriétaire et a continué comme employé à plein temps auprès de Christophe alors devenu nouveau propriétaire en 2008. Vincent s'installe alors en 2006 à Sainte-Foy mais la famille s'agrandissant il part vivre à Savères, il y a 5 ans.

Le 21 septembre dernier, il finit par accéder à la place la plus difficile mais sans doute la plus gratifiante, celle de patron ... après apprenti et salarié. Auto Service Ste Foy continuera à as-



surer la réparation et l'entretien des automobiles multimarques. Vincent et son équipe mettent à votre service leurs accueils, leurs disponibilités mais surtout leurs compétences. Nous souhaitons à Vincent COLOMBIES courage et prospérité. Quant à Christophe, il tourne le dos à l'automobile pour s'orienter vers son autre passion : l'immobilier.

**Auto Service Ste Foy**  
1240, Route de Toulouse  
Tél. 05 34 47 28 52



## Vivre à Ste Foy entre 1914 et 1918 Etre la femme d'un soldat



Automne 1915 : le pays est en guerre depuis plus d'un an. A Sainte-Foy comme dans tout le pays les femmes doivent assurer le quotidien.

Depuis le mois d'avril, les Allemands utilisent une nouvelle arme : les gaz asphyxiants pourtant interdits depuis 1899. Ils tueront près de 100 000 soldats entre 1915 et 1916.

A l'arrière, les femmes de soldats mobilisés assument les fonctions de chef de famille. « Le Petit Journal » évoque pour la première fois le 30 mai 1915 le rôle important des femmes dans l'effort de guerre, en l'absence des hommes. La loi du 3 juin 1915 leur transfère la puissance paternelle pour la durée du conflit. Elles doivent également subvenir seules aux besoins du foyer.

Dans les campagnes, elles prennent la tête de l'exploitation agricole familiale, aidées par les épouses d'ouvriers agricoles

privées du revenu de leur mari. Elles sont d'ailleurs menacées de perdre toute allocation si elles ne le font pas : « Considérant que, dans beaucoup de cas, les femmes ayant leur mari mobilisé et jouissant d'une allocation, se refusent à travailler ; considérant que beaucoup d'entre elles savent labourer et connaissent les travaux des champs aussi bien que leurs maris ; Il est indispensable de porter à la connaissance des intéressées, par voie d'affiches dans les mairies, que si elles ne rendent pas un travail effectif, dans les travaux des champs, elles verront, sur la plainte de leurs propriétaires ou employeurs, leur allocation supprimée. » Société Centrale d'agriculture de la Haute-Garonne, le 20/07/1915

## A bicyclette...

# Les amoureux de la petite reine

Depuis 21 ans, les membres de l'Union Cycliste Sainte-Foyenne sillonnent les routes de la région, à la découverte des plus beaux territoires.

Lors de la dernière saison, le Club a organisé sa sortie annuelle dans les Gorges de l'Aveyron. Au départ de Montricoux, musette dans le dos, puis une boucle de 140 km, traversant quelques « plus beaux villages de France » : Bruniquel, Penne, Saint-Antonin Noble Val, Vaours, Cordes, Castelnau-de-Montmirail et Puycelsi.

Au printemps, les beaux-jours favorisent les grandes sorties. Quelques courses cyclo-sportives (de 130 à 180km avec un fort dénivelé ou plusieurs cols

en montagne et de 1000 à 3000 participants), prétextes à découvrir de nouveaux espaces, sont au programme. A l'Ariégeoise, se sont ajoutées, l'Auscitaine, l'Albigeoise, la Pyrénéenne.

Après avoir validé sur son vélo couché des brevets de 200 - 300 - 400 et 600 km, Alain Balondrade, membre de l'UCSF a participé en août au 18ème "Paris- Brest-Paris randonneurs". 6050 cyclistes de 67 nationalités parcourant les 1250 km de départementales bretonnes. C'était sa 2ème participation, à ce périple organisé tous les 4 ans, avec un temps de 74 heures et 48 minutes (80h06 en 2011), 300 000 coup de pédales, seulement 6h00 de sommeil en 3 jours et sans assis-



tance. Alain court aussi chaque année, en novembre, l'étonnante épreuve du "Vers luisant", à VTT, de nuit, au cœur de la Forêt de Bouconne et a terminé 4ème en 2014.

Entre ces épreuves, le club participe, sous l'égide de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) à laquelle il est affilié, à des randonnées cyclistes qui partent notamment de La Salvétat-Saint-Gilles, Léguevin, Fonsorbes, Lherm... Une, chaque dimanche dans le département. L'Union Cycliste Sainte-Foyenne organise, pour les amoureux de la petite reine, des sorties en groupe, tous les dimanches ma-

tin et même l'hiver ! Départ à 9h pour environ 80km.... Et n'allez pas croire que c'est la tête dans le guidon du départ à la fin. Notre niveau cycliste est à la portée de toute personne aimant faire du sport régulièrement (1 sortie par semaine de 3h).

**Contact : Michel Martinez, président au 06.77.93.15.18**



### Au piano

**Stéphanie Attar**

L'Ecole de musique a une nouvelle professeure de piano. Stéphanie ATTAR était enseignante en maternelle à Sainte-Foy, avant de se consacrer à sa passion : la musique et le piano.

Elle a pratiqué cet instrument durant 20 ans avant de choisir de l'enseigner à son tour.

Sa gentillesse et son professionnalisme sont des atouts qu'apprécieront ses élèves, c'est sûr. Stéphanie rejoint donc l'équipe actuelle : Jean-Jacques PORTÉ à la guitare, Andréa MARTENS à la flûte traversière et Sylvain RULLIER au violon.

**+ d'infos : Denis SICARD président au 06 86 90 42 20.**



## MJC de Saint-Lys

# Association démocratique pour et par les jeunes

**La MJC de Saint-Lys est destinée aux jeunes de 10 à 17 ans (à partir de la 6<sup>ème</sup>) et les accueille dans le bâtiment situé face au collège. Les jeunes de Sainte-Foy bénéficient de tarifs préférentiels car la commune est partenaire de la MJC.**

Dans un esprit convivial, fédérateur et solidaire, des activités de loisirs et culturelles sont proposées pour favoriser l'autonomie, l'initiative, la prise de responsabilité et de conscience citoyenne des jeunes.

C'est un endroit où l'on peut passer pour voir ses copains et copines, faire un foot ou un baby, écouter de la musique, faire ses devoirs... ou carrément monter un projet avec l'aide de l'équipe éducative (musique, vidéo, séjours...)

Des clubs d'activités sont aus-

si proposés pour rythmer les journées : danse, poterie, dessin, théâtre, cirque... Ou pour rythmer les vacances : séjours, sortie piscine, vélo, jeux vidéo et autres jeux plus ou moins connus des adultes : kin ball, Quidditch moldu, Zombicide... Et le must du must : la MJC met à la disposition de ses adhérents un studio de répétition pour tous les artistes confirmés ou en herbe !!!

**Les horaires en période scolaire :** mardi, jeudi et vendredi 16h-18h30 et mercredi 13h-18h30

**En vacances scolaires : du lundi au vendredi 9h-18h**

Tous les détails (inscriptions, dates, lieux, activités) sur le site [www.mjc-saintlys.fr](http://www.mjc-saintlys.fr) ou au 05 62 14 06 61

### Été festif

## Un grand merci à tous pour leur engagement

Cette année encore, l'été a été riche en manifestations organisées par les associations et la municipalité.

- Rassemblement des Ste Foy de France : 50 Foyens se sont déplacés pour les Fidésiades fin août à Sainte-Foy-en-Brionnais. Les Fidésiades 2016 auront lieu à Sainte-Foy-Tarentaise.

- Forum des Associations : 20 associations ont présenté leurs activités au public le 6 septembre. La matinée s'est terminée par un repas confectionné à partir des produits du marché.

- Fête du village mi-septembre : fermeture du centre du village pour plus de sécurité et un clin d'œil à la pêche organisée à la mare par des élus.

- Journées du patrimoine : 100 personnes lors des 2 visites commentées du village. Merci aux propriétaires qui ont ouvert leur demeure

- Challenge intercommunal Nettoyage de la Nature : fin septembre, 20 personnes ont participé pour Sainte-Foy et ont ramassé 600kg de déchets. (Rieumes 960kg, Bérat 340kg et Lherm 240kg).

## Exposition « Laïcité »

### La 1<sup>ère</sup> d'un projet d'envergure

Du 6 au 17 novembre prochain, le hall de la mairie accueillera l'exposition « La laïcité, un art de vivre ensemble » réalisée par l'association Libres MarianneS Midi-Pyrénées, soutenue par la Région et le Conseil départemental. Rencontre avec Pierrette CARBON, Présidente de cette association.

#### Qu'est-ce que la laïcité ?

C'est un atout important pour vivre tous ensemble dans l'harmonie. Le concept de laïcité est inséparable de la justice sociale, de la solidarité, de la paix. La laïcité en France donne des droits (tolérance, non-discrimination...) mais exige aussi des devoirs (obéissance à la Loi).

#### Pourquoi avoir créé cette exposition ?

Nous avons constaté que le principe de laïcité était mal compris, notamment par les enfants mais pas seulement ! Dans le cadre scolaire, l'exposition aide à mieux comprendre la charte de la laïcité et ses enjeux. C'est un outil éducatif attractif que les enseignants des écoles et des collèges pourront utiliser à leur demande. Elle est adaptée aux enfants de 9 à 14 ans. Nous avons aussi créé un livret d'accompagnement à distribuer aux élèves qui visitent l'exposition. Les mairies, maisons de quartier, médiathèques... pourront bénéficier, à leur demande, de cette exposition pour la proposer aux jeunes comme aux moins jeunes. Madame la Ministre de l'Education Nationale a souhaité que les établissements scolaires soient appuyés par une «réserve citoyenne» créée dans chaque académie. Notre candidature a été acceptée par l'Académie de Toulouse. Nous pouvons



ainsi apporter notre concours aux missions de l'école. C'est le souhait des membres de notre association, dont la plupart sont issus du monde de l'Education.

#### Libres MarianneS, c'est quoi ?

Cette association a pour objet de promouvoir les valeurs humanistes, universelles et laïques qui fondent la République Française, pour tendre à améliorer la condition de tous en France. Elle organise des soirées débat sur la laïcité et ce qui en découle et sur les droits de tous les êtres humains.

**Site Internet :** <http://libresmariannetoulouse.blogspot.fr/>  
**Courriel :** [libresmariannesmp@gmail.com](mailto:libresmariannesmp@gmail.com)

#### En complément de cette exposition :

Conférence-débat public « Sensibilisation et éducation à la laïcité » mardi 17 novembre à 20h30 à la mairie, avec les associations Libres MarianneS et Laïcité 2005

### Elections régionales Voter c'est participer à la construction de la nouvelle région



Le rendez-vous est donné aux urnes les dimanches 6 et 13 décembre 2015, à la salle des fêtes pour élire nos conseillers régionaux. Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez voter par procuration.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ne feront qu'une seule et même région composée de 13 départements et de 4565 communes.

Vous avez reçu le journal Midi Pyrénées info détaillant le contour de la nouvelle région et ses rôles sur : l'agriculture, le tourisme, l'industrie, la recherche, l'emploi, les services de santé et le numérique.

A retrouver sur [www.midi-pyrenees.fr](http://www.midi-pyrenees.fr)

Pour cette élection, les inscriptions sur les listes électorales ont été arrêtées au 30 septembre. Une inscription après cette date reste possible mais ne permettra pas de voter lors des élections de décembre.

Le mode de scrutin assure que les deux tours seront nécessaires.

## Festivités

### Octobre

**Sam. 31 oct**

**Halloween** de Farandole à 14h à la salle des fêtes

### Novembre

**Du 6 au 17 nov**

**Exposition "Laïcité"** par Libres Mariannes à la mairie

Le 17 nov à 20H30 : conférence

**Dim. 8 nov**

**Loto de l'APS** à 15h à la salle des fêtes

**Sam. 14 nov**

**Cérémonie du 11 novembre** à 10h45 devant la mairie

**Sam. 14 nov**

**Spectacle pour enfant** proposé par l'Agora à 18h à la salle des fêtes

**Dim. 15 nov**

**Repas dansant** des Amis du Parayre à 12h à la salle du Parayre

**Sam. 21 et 28 nov**

**Spectacle de variétés** du Club d'activités Théâtrales à 21h à la salle des fêtes

**Dim. 29 nov**

**Spectacle de variétés** à 15h à la salle des fêtes

### Décembre

**Du 1<sup>er</sup> au 31 déc**

**Exposition peinture** de Marie-José Talotti à la mairie

**Dim. 6 déc**

**Concert de Noël** à 16h à l'église proposé par l'APS

**Sam. 12 déc**

**Après-midi récréatif du CCAS** (pour les Foyens de 65ans et +) de 14h30 à 17h30 à la salle du Parayre

**Sam. 19 déc**

**Loto du foot** à 20h30 à la salle des fêtes

### Sorties et randonnées



*Voir du pays avec les Zamis en balade*

> Dim. 15 nov : Balade en Armagnac (visites, dégustations puis repas au château de Mons)

> Dim. 29 nov : Pas de la Case  
**Infos et inscriptions au :**  
06 13 56 32 24

*Randonner avec Sent'Aure*

> Du vend. 30 octobre au dim. 1 novembre : Séjour à Banyuls (Randonnée du littoral + visite caves – couchage gîte)

> Dimanche 22 nov : Randonnée vinicole dans le Frontonnais

> Dimanche 6 déc : Randonnée pour le téléthon.

**Infos et inscriptions au :**  
05.61.91.50.59

### La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51  
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : [mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr](mailto:mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr)  
Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h - 18h > Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 18h  
> Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h > Samedi : 8h30 - 12h

[www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr](http://www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr)



Responsable de publication : François VIVES  
Réalisation : alдорande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72  
Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin :**  
Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Bernard REMY, Joëlle ESCALLE, David DELEPLACE, Ghislaine RIGOLOTT.  
Coordination : Sandrine GRI.